

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W19-549291

32285

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule : 7153	Société : RAI	Autres
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : TEJDAWI Rachid		
Date de naissance : 31/07/1980		
Adresse : Hay OYAR Ben EL Khatib Rue 15 N° 23 Casab		
Tél. : 06 54 30 12 79	Total des frais engagés : Dhs	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	Dr. Hadj Eddjar Bali - Médecin de Sport Oséopathie - Mésothérapie - Homéopathie Ergothérapeute - Médecin de Sport N° 1 Appt. N° 2 - Groupe 6 Hay My Rachid Ennou Nafis - Casablanca
Date de consultation :	04/07/2020
Nom et prénom du malade :	EDDJAR BALI Latif
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	See Dr. Eddjar Bali - Latif
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 09/07/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/7/20		C	1000	INP 09/09/2013
4/7/20	2x100		400	09/09/2013
4/7/20	100		200	09/09/2013

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Milan Mme Fadil Meisa Leila 70, Derb Milan - Rue 48 Sick - Casablanca 11 54 30	17/2/2020	157,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

WELD ADHERENT

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hadj Jamal Eddine LAROUI

Spécialiste en Ostéopathie

Ancien Médecin au Service de Rhumatologie
à l'hôpital COCHIN-PARIS

Ancien Médecine Militaire 3 HM - Laâyoune

Diplômé d'Echographie Clinique

Diplômé en Médecine de Sport

Diplômé en homéopathie

diplômé en Dietétique et Nutritions

N° 6 Appt N° 2 - Groupe 6 - Mly Rachid

Bd. Okba Bnou Nafia - Casablanca

Tél: 05 22 70 90 88 - Gsm : 06 64 41 69 40

Horaire continu de 9h à 17:30

الدكتور الحاج جمال الدين العروي

اختصاصي في طب الاعتلال العضمي

طبيب سابق بقسم الروماتيزم

بمستشفى كوشان بباريز

طبيب سابق بالمستشفى العسكري الثالث بالعيون

دبلوم في التشخيص بالصدى

دبلوم في الطب الرياضي

دبلوم في ميزوثيرابي

دبلوم في علاج المثلث

رقم 6 شقة رقم 2 مجتمعة 6 - حي مولاي رشيد

شارع العقبة بن نافع - الدار البيضاء

الهاتف : 06 64 41 69 40 - المحمول : 05 22 70 90 88

التوقيت المستمر من 9 إلى 17:30

ICE : 00166 889 100032

4/7/80

8 D DASR BDG 141/80

u220 calcopha SV

10730 Melo SV 11 Reg W88

14 11 M 2 - 100 08

3510 Be SV dsgt d

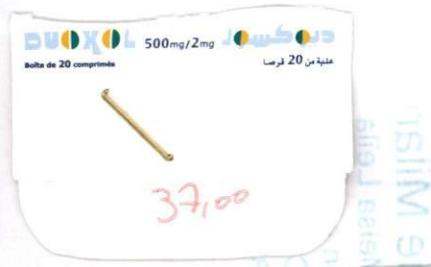
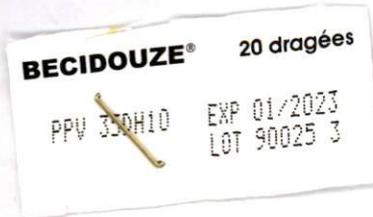
Mme Fadila Melsa Leila
70, Derb Milan - Rue 18
shahnae Milan
05 22 81 54 39

3700 D SV ad 2

Dr. Hadj Jamal Eddine LAROUI
Ostéopathe - Médecin de Sport
N° 6 Appt. N° 2 - Groupe 6 Mly Rachid
Bd. Okba Bnou Nafia - Casablanca

136 D SV ad 4

u960 x2 D cure Fin 10/10/15 SV



PPV: 49,60 DH
LOT: 20D06
EXP: 04/2023

ORDONNANCE

Dr. Hayati LAROU
Ostéopathie - Médecin de Sport
Échographiste - Mésothérapeute - Hormonopathe
N° 6 Appr. N° 2 - Groupe à Hay Mly Rachid
Bd. Cité 2 Bât. Nafa - Casablanca

Le:

4/7/85

PROGRÈS

Revue 8 semaines
L'effet local est
400^{px} sur 24-1 Ré
de la jambe face
au talon
avec coquilles
plaçant la tête
à 150

Dr. Hayati LAROU
Ostéopathie - Médecin de Sport
Échographiste - Mésothérapeute - Hormonopathe
N° 6 Appr. N° 2 - Groupe à Hay Mly Rachid
Bd. Cité 2 Bât. Nafa - Casablanca